

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 NOVEMBRE 2017**

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie d'Aigueblanche, vendredi 10 novembre 2017 à 19 heures, sous la présidence de Monsieur POINTET André, Maire.

Présents : BON Françoise, CADET Robert, CHAMBAS Marie-Josèphe, COLLOMB Gilles, COSTE Jean, DELAPIERRE René, DIOUF Jean-Stéphane, GOMBERT Brigitte, JAY Hélène, LAISSUS Emilie, MARIANI Michel, MARTINOT Gabriel, MATHIS Marc, MORIN Jean-Yves, MORTON Carole, NIEMAZ Jean-Louis, POINTET André, RICHIER Maryse, ZEPPIERI Séverine

Absents excusés : MIBORD Josiane (donne pouvoir à RICHIER Maryse), NANTET Pierre-Alexandre (donne pouvoir à POINTET André)

Absente : MENGOLI Sylvie

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité. Toutefois, une remarque d'une Conseillère municipale a omis d'être notée. Cette dernière souhaitait attirer l'attention sur la circulation des véhicules et l'activité engendrée par la future zone artisanale de la Piat à Grand-Cœur, qui risquerait de nuire aux riverains. Monsieur le Maire indique que toutes les précautions possibles seront prises pour éviter tout désagrément.

Françoise BON est élue secrétaire de séance.

AFFAIRES FINANCIERES

➤ **Décision modificative n° 4 au budget communal M14**

SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
Comptes	Libellés	Montants	Montants
2313-354	Voies et réseaux Grand-Cœur	7 000.00	
2313-202	Ecole Bellecombe	10 000.00	
2313-550	Enrobés divers	-17 000.00	
	TOTAL	0.00	0.00

Décision modificative adoptée à l'unanimité.

➤ **Vote des tarifs communaux 2018**

Tous les tarifs afférents aux droits de place taxis et camions d'outillage, aux concessions cimetières, locations de la salle des fêtes d'Aigueblanche et de la salle polyvalente du Morel seront actualisés à la hausse d'environ 2 % au 1er janvier 2018. Le tarif bibliothèque (curiste et personnes de passage) a quant à lui été revu à la baisse, passant de 8 € à 6 €. Par conséquent, les tarifs de la bibliothèque d'Aigueblanche seront alignés avec ceux de la médiathèque de La Léchère.

➤ **Participation aux frais de chauffage**

Malgré l'augmentation du prix du fioul cette année, il est proposé à l'Assemblée communale de maintenir la participation réclamée aux locataires des logements communaux, au titre des frais de chauffage, soit 14,76 € par mètre carré chauffé.

Décision adoptée à l'unanimité.

➤ **Frais de secours domaine nordique de Naves**

Les tarifs des frais de secours sur le domaine nordique de Naves, pour la prochaine saison d'hiver, sont fixés en harmonisation avec ceux pratiqués par La Léchère. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Une convention sera également signée avec la société SAF Hélicoptères, qui fixe le coût de la minute de vol à 55,77 €.

Décisions adoptées à l'unanimité.

➤ **Autorisation d'engager les dépenses d'investissement**

Préalablement au vote du budget primitif 2018, le Conseil municipal autorise le Maire à engager les dépenses d'investissement pour le premier trimestre, dans la limite du quart des dépenses d'investissement inscrites au budget 2017 (hors remboursement du capital de la dette).

Adopté à l'unanimité.

➤ **Demande de subventions pour la réfection et l'isolation des façades des logements communaux au niveau du groupe scolaire d'Aigueblanche**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions pour la réfection et l'isolation des façades des logements communaux situés à proximité du groupe scolaire d'Aigueblanche.

URBANISME :

➤ **Instauration du droit de préemption urbain suite à l'approbation du PLU**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ayant été approuvé récemment, il convient dorénavant d'instaurer le droit de préemption urbain sur les zones urbanisables.

L'assemblée communale adopte à l'unanimité cette décision.

AFFAIRES DIVERSES :

➤ **Autorisation de signature d'une convention pour l'exploitation des alpages communaux**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée communale que la convention actuelle est reconduite tacitement, comme le prévoyait la convention initiale. Aucune délibération n'est donc nécessaire.

➤ **Forêts communales : proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2018 et choix de la destination des coupes (mode de commercialisation)**

L'état d'assiette ainsi que le mode de commercialisation des coupes de bois proposés pour 2018 par l'Office National des Forêt pour les forêts communales d'Aigueblanche / Villargerel et Bellecombe sont adoptées à l'unanimité.

➤ **Avis du Conseil municipal sur l'ouverture des commerces le dimanche durant l'année 2018**

Les Elus autorisent à l'unanimité l'ouverture dominicale des commerces situés sur le territoire de la Commune les 23 et 30 Décembre 2018. Un arrêté municipal sera fait en conséquence.

➤ **Avis du Conseil municipal sur le projet de protection des berges de l'Isère au niveau de la courbe de l'Etrat et arasement de la plage de dépôt en amont de l'affluent du Morel**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée municipal le projet de protection des berges de l'Isère au niveau de la courbe de l'Etrat et l'arasement de la plage de dépôt en amont de l'affluent du Morel.

Ces travaux, qui seront réalisés par la CCVA, ont pour objectif de protéger à la fois les berges en cas de crue torrentielle, mais également de sécuriser le collecteur d'eaux usées qui passe à ce niveau.

Une demande d'autorisation unique au titre du Code de l'Environnement, ainsi qu'une demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et d'intérêt général ont été présentés par la CCVA.

Le Conseil municipal donne un avis favorable sur ce projet.

➤ **Organisation de la distribution des colis de fin d'année et information repas des Aînés**

Un changement va avoir lieu cette année concernant la distribution des colis, puisque des permanences seront organisées en Mairie pour que les intéressés viennent chercher directement leurs colis.

Par ailleurs, les Elus prennent connaissance du menu du repas des Aînés.

➤ **Information du Collectif de l'Hôpital de Moûtiers**

Le Collectif a adressé aux communes un courrier pour les informer de leurs dernières actions et projets à venir. La Commune d'Aigueblanche continuera à soutenir les différents acteurs concernés pour maintenir au maximum les services de proximité liés à la santé sur le secteur.

L'éloignement des lieux de soins pose un problème majeur pour les familles, qui ont parfois du mal à se rendre au chevet des patients compte tenu de la distance.

➤ **Divers**

L'assemblée communale examinant diverses affaires :

- Entend les explications de Monsieur le Maire concernant l'évolution de la délégation de service public concernant le domaine skiable de Valmorel / Doucy.
- Prend note que la ligne télécom entre Villargerel et Navette n'est toujours pas remise en état sur les poteaux prévus à cet effet. Les services concernés seront recontactés, afin de programmer rapidement les travaux nécessaires,
- Entend qu'une présentation du fonctionnement des services de secours en Savoie sera faite lors d'un prochain Conseil municipal
- Prend connaissance du dossier du déploiement de la fibre optique, qui va avoir du retard par rapport au planning initial, puisque le Département de la Savoie a annulé la

délégation de service public avec la société AXIONE. Une nouvelle procédure a été relancée en urgence pour permettre la reprise des travaux le plus rapidement possible.

- Prend note de la demande d'un administré qui souhaiterait que soient proposés des « menus bio » à la cantine municipale. Cela n'est pas possible actuellement, car notre prestataire ne propose pas ce genre de menus. Par ailleurs, si cela était mis en place à l'avenir, le coût pour les familles devrait être bien plus important qu'à l'heure actuelle
- Entend que le bulletin municipal va être distribué à la population d'ici la fin de l'année.
- Prend connaissance d'un courrier de l'Inspection Académique de l'Education Nationale, qui est favorable au souhait de la Commune concernant le regroupement des Directions du groupe scolaire de Bellecombe à la rentrée prochaine (actuellement il y a une Directrice pour la maternelle et une pour le primaire). Le Conseil d'école devra donner son avis sur ce sujet.
- Entend que dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, la sirène d'Aigueblanche a été réactivée. Dorénavant, un essai sera réalisé chaque premier mercredi du mois à midi,
- Prend connaissance du projet de sécurisation de la Rue de la Réchaudière (création de trottoirs, de ralentisseurs et d'un petit rond-point à l'intersection avec la route de Villargerel et de la Rue des Moulins)

La séance est levée à vingt et une heures.